

CheckMate® Puffer CM

Phéromone pour la confusion sexuelle du carpocapse des pommes et des poires, des abricots et des noyers.

Description du produit en bref

Phéromone pour la confusion sexuelle du carpocapse des pommes et des poires, des abricots et des noyers.

Matières actives

18.1 % (E, E)-8, 10-Dodecadien-1-ol. (Codlemone)
(147 g/l)

Formulation

Générateur aérosol (AE)

Fabricant

Suterra LLC, USA

Trademark

Suterra LLC, USA

Numéro d'homologation

W-7064

Mode d'action

CheckMate Puffer CM est efficace contre le carpocapse des pommes et des poires (*Cydia pomonella*). L'air du verger est inondé avec des phéromones femelles, cela empêche la localisation et l'accouplement des carpocapses femelles par les mâles. Ainsi la quantité de larves de carpocapse dans un verger est fortement diminuée.

Utilisation Arboriculture

Fruits à pépins

Dosage: Avant le premier vol du carpocapse (mi-avril) répartir 2-3 CheckMate Puffer dans le verger. Installer l'appareil entre la dernière branche la plus haute et 50 cm au-dessus de celle-ci et enclencher. Pour la répartition des CheckMate Puffer, la direction des vents dominants,

topographie, forme et environs de la parcelle sont à prendre en compte. Pour prendre en compte ces influences, il faut absolument respecter l'emplacement défini par Stähler Suisse SA (Mapping). Bien fixer les Checkmate Puffer sur une perche. Pour augmenter la sécurité d'efficacité, il est conseillé d'utiliser Carpovirusine EVO 2 en mélange avec les fongicides dès le stade 30 mm des jeunes fruits. Une application de CheckMate Puffer est suffisante pour couvrir une saison entière.

Spectre d'efficacité

CheckMate Puffer CM est efficace contre le carpocapse du pommier dans les pommes, poires, abricots et noix. Toutes autres larves de lépidoptères ne sont pas touchés et doivent être contrôlés par un insecticide. Checkmate Puffer CM doit être utilisé dans un plan de lutte intégrée.

Restrictions

Utiliser uniquement dans des parcelles qui ont montré au maximum 2% de fruits atteints par le carpocapse à la récolte précédente. Les vergers avoisinant des forêts, haies, vergers, arbres à haute tige et/ou vergers abandonnés sont difficiles à protéger car les femelles fécondées peuvent migrer dans le verger. Demander conseil dans ces cas-là. Il est indispensable de contrôler et surveiller le vol des carpocapses dans le verger protégé avec des pièges à phéromones (ex. Checkmate Arbo Trap Set) et de contrôler régulièrement 500 fruits par ha. En cas d'attaque observée, il est absolument nécessaire de traiter avec un insecticide.

Production sous label et PI

Il faut tenir compte des lignes directrices PI (PER) et des indications des productions sous LABEL. Selon

la liste officielle des produits du FIBL Checkmate est autorisé pour la production biologique.

Indications de risques particuliers et conseils de prudence

Pour une utilisation conforme des produits, seules les indications du mode d'emploi sur/ou joint à l'emballage font foi.

Restes et emballages vides

Les restes de produits doivent être déposés dans une déchetterie communale, un centre collecteur pour déchets spéciaux ou dans les points de vente desdits produits. Les récipients vides doivent être nettoyés soigneusement et déposés dans une décharge.

Indications pour l'acheteur

Nous garantissons que la composition du produit dans son emballage d'origine fermé, correspond aux indications mentionnées sur les étiquettes. Nous déclinons toute responsabilité pour des conséquences directes ou indirectes liées à un entreposage ou à une application non conforme aux recommandations légales, à une mauvaise qualité d'application ou au non-respect des bonnes pratiques agronomiques. De nombreux facteurs, spécialement les particularités régionales, comme par exemple la structure du sol, les variétés et les conditions climatiques peuvent avoir une incidence négative sur l'efficacité souhaitée du produit, voire même aboutir à des dégâts sur les plantes cultivées traitées. Pour des préjudices de cet ordre, nous déclinons toute responsabilité.

Mention d'avertissement

ATTENTION

Phrases H

H223 Aérosol inflammable. **H229** Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

H315 Provoque une irritation cutanée. **H411** Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. **H319** Provoque une sévère irritation des yeux.

Phrases EUH

EUH401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

Phrases P

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 À conserver hors de portée des enfants.

P501 Éliminer le contenu/récipient en prenant toutes précautions d'usage.

SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.

P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

P262 Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

P309+P311 EN CAS d'exposition ou de malaise: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.



GHS02



GHS07



GHS09

En cas d'urgence, intoxications

Centre d'information toxicologique à Zurich, Tél. 145 ou 044 251 66 66.

Emballage

10 03 77 Emballage simple à 1 Trap-set

Emballage

10 04 01 Emballage simple à 1 Puffer

Contact

Stähler Suisse SA
Henzmannstrasse 17 A

4800 Zofingen
Tél: 062 746 80 00
Fax: 062 746 80 08

info@staehler.ch
<http://www.staehler.ch>